

Saint André de Lidon



Infos pratiques

MAIRIE

0546 90 08 15 Fax 05 46 94 29 38
 Courriel : st.andre.de.lidon@mairie17.com
 Ouverture du secrétariat du lundi au vendredi de 13h30 à 18h

Permanences des élus

Alain PUYON : mardi, mercredi, jeudi
 Dominique DEWOST : lundi
 Eric BUJARD : vendredi

LA POSTE

Levée du courrier : 11h
 Ouverture des services du guichet le matin de 9h à 12h20

Les lundi-mardi-jeudi -vendredi et le samedi de 10h à 12h20
 Accueil : Martine 05 46 90 04 40
 GEMOZAC : 05 46 94 21 79

LES COMMERCES DE PROXIMITE

Alimentation Tabac Presse VIVAL
 M et Mme BESSAGNET
 05 46 90 06 93

Boulangerie Pâtisserie « Aux Gourmandises de Margaux »
 M et Mme CHOLLET
 05 46 90 09 30

Boucherie Charcuterie Traiteur
 Anthony FREYMAN
 05 46 90 83 56—06 98 29 96 02

Restaurant « Le Relais de Lidon »
 Damien SOHIER Agathe BOUHET
 Bar Restaurant Pizzas à emporter
 05 46 90 02 24

Garage Mécanique automobiles et machines agricoles
 Motoculture de Plaisance
 M GOULEVANT 05 46 90 08 09

Coiffure
 DELPHINE 05 46 92 27 48

Coiffure Esthétique
 Mouna SOULLARD Le Chaillaud
 07 81 18 74 77

A la demande du locataire de la boutique « Dame Jeanne », arrêt fin mars de l'activité

DECHETTERIE

Du 1 avril au 30 septembre
Ouverture le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
 Les autres jours de 9h30 à 12h et de 14h à 18h

Fermé le dimanche, les jours fériés, le mercredi à Montpellier, le mardi à Gémézac
 Ramassage des ordures ménagères chaque lundi matin
Apport volontaire du verre et du papier dans 3 sites :
 Stade—Moulin du Pas—Camping Ménard

GENDARMERIE

GEMOZAC
 38 avenue de la Victoire
 Jours d'ouverture Lundi mercredi et vendredi en matinée

COZES
 24 rte de Royan
 Jours d'ouverture mardi jeudi et samedi en matinée

EN CAS D'URGENCE

Pompiers 18
 Gendarmerie 17
 SAMU 15
 Hôpital de Saintes 05 46 92 76 76
 Hôpital de Royan 05 46 39 52 52
 Anti-poison 05 56 96 40 80

Enfance maltraitée 119
 Accueil sans-abri 115
 EDF 08 10 33 32 17
 Service des Eaux
 RESE 05 46 96 91 06
 SPA de SAINTES 05 46 93 47 65

Où se loger à Saint-André?

Gîtes ruraux :

Colette BON 05 46 94 27 60
 JJ BUJARD 05 46 90 05 11
 MC FELIS 05 46 90 29 91
 Daniel FILHO 05 46 94 12 51
 Jeannine GRAND 05 46 90 08 37
 JM LARTEAU 05 46 94 54 28

Campings

Chez Ménard
 05 46 90 09 40
 Vacances Saint Jacques
 05 46 90 11 05

Pour plus d'infos :
OFFICE DE TOURISME COZES
 05 46 90 80 82

TARIF DE LOCATION DES SALLES

Forfait Week-End	HIVER Du 1er novembre au 31 mars	ÉTÉ Du 1er avril au 31 octobre
------------------	--	--------------------------------------

Salle des Fêtes

Habitants de St André	130€	100€
Hors commune	210€	180€
Caution	500€	500€

Salle des Associations

Habitants de St André	100€	50€
Hors commune	160€	80€
Caution	150€	150€

Ménage non fait 30€

www.saint-andre-de-lidon.fr

Retrouvez toutes ces infos
 et bien d'autres sur notre site internet !

Voici les beaux Jours et les travaux de jardinage!!

Avec eux l'éternelle question de comment se débarrasser des déchets...

Nous vous rappelons que :

-Les déchetteries dont les coordonnées figurent çà-contre récupèrent les déchets verts gratuitement.

- **Les feux sont interdits** (sauf cas exceptionnel et soumis à autorisation)

Ne courez pas de risque, ne perturbez pas votre environnement et le voisinage de jour comme de nuit !



Bulletin municipal de Saint-André

Sommaire

La vie municipale

Le mot du Maire	p.3
Compte-rendus séances	
Conseil Municipal	p.4 à 8
Etat civil	p.8
Appel à témoins	p.8
Infos CCAS	p.9
Enquête	
Télécommunications	p.9
Bilan Ateliers	
périscolaires	p. 10 et 11

La vie locale

Inscriptions scolaires	p.12
Infos Cantine	p.12
Défibrillateur	p.12
Sorties piscine	p.12
Retours en image	p.13
Le Relais de Lidon	p.14
Les villages disparus	p.20
Recherches expo 14-18	p.20

La vie associative

Retour en images	p.14 et 15
Ass. Sport.et culturelle	p.15
L'U S L	p.16 et 17
Drôles2Mômes	p.18 et 19

Infos pratiques

p.2

Responsable de la Publication :

Alain Puyon

Comité de Rédaction :

Alain Puyon

Nicole Maurin

Agnès Henniquau

Dominique Dewost

Virginie Ragonnaud

Roland Chevallier

Willy Bony

Réalisation et impression

Mairie de St André de Lidon

Courriel :

st.andre.de.lidon@mairie17.com

N° de dépôt légal

Ce numéro a été imprimé à 500 exemplaires Il est distribué gratuitement à tous les foyers de ST ANDRE DE LIDON. Des exemplaires supplémentaires sont disponibles en Mairie

Le mot du Maire

Un an déjà !

Ce nouveau numéro du bulletin municipal de printemps est l'occasion de faire le bilan de cette première année de la nouvelle mandature.

En 2014 nos efforts ont porté sur :

- Les derniers aménagements de la salle des fêtes
- L'acquisition foncière de bâtiments qui jouxtent le groupe scolaire destinés pour une part à un logement communal et d'autre part à l'accueil des rythmes scolaires dès la rentrée 2014
- La transformation d'une dépendance, avec le concours de nos employés et de quelques entreprises du canton, en deux salles d'activités périscolaires pour lesquelles des intervenants proposent des activités très variées
- La réduction du coût des approvisionnements cantine
- La recherche d'économies sur l'éclairage public avec la mise en place d'horloges astronomiques, sources de régularité d'extinction
- Le renforcement de la qualité de notre voirie avec l'accompagnement de la CDC de Gémozac
- Le développement de nouvelles actions du CCAS
- L'amélioration de la communication qui participe à un meilleur lien social entre administrés :
 - Relance du bulletin municipal deux fois par an
 - Création du site internet officiel de la commune
 - Soutien de nos associations

En 2015 nous poursuivons nos efforts et notre volonté est de ne pas alourdir les charges des ménages malgré la baisse des dotations de l'Etat.

Les principaux chantiers seront :

- L'extension de bâtiments au stade avec mise aux normes de l'assainissement
- La réhabilitation d'un logement communal
- La poursuite des rythmes scolaires pour l'année 2015-2016
- L'entretien et la réfection de notre voirie
- La sécurité dans les villages avec une meilleure signalétique
- L'entretien des bâtiments et des matériels communaux
- La mise en place d'un défibrillateur à proximité de la mairie
- La mise en sécurité de l'accès au clocher de l'église
- La recherche de moyens pour rompre l'isolement de la téléphonie et d'internet sur notre commune
- La programmation des animations en lien avec les associations

Enfin, j'adresse tous mes encouragements aux bénévoles qui animent nos associations ainsi qu'aux membres du Conseil pour leur implication dans les commissions communales.

Restant à votre écoute, à toutes et à tous je souhaite un très bon été.

Alain PUYON

Les séances du Conseil Municipal

Séance du 16 octobre 2014 (12 Conseillers présents)

1) Agence postale

- Prolongation du contrat de Madame DUWA jusqu'à fin novembre 2016

2) Urbanisme

- Le Conseil a décidé de confier au cabinet URBA'HYMNS le soin d'examiner la faisabilité des demandes particulières pour engager une procédure de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU), son approbation datait du 25 juillet 2005.
- Travaux bâtiments :
 - . Le bâtiment périscolaire est achevé (coût 89 736 €), quelques travaux annexes sont programmés avant fin 2014 (pose de deux portails, achèvement de la clôture, création d'un espace vert et revêtement de la cour en enrobé).
 - . Le changement de la motorisation du volet roulant de la boucherie est attribué à l'entreprise BOUGNOTEAU pour 1 047€ HT.

3) Environnement

L'entreprise PICOULET a achevé les travaux de voirie financés par la CDC, en particulier au niveau du chemin de la Chagnasse.

- Depuis le 15 septembre 2014 des horloges astronomiques règlent l'extinction des éclairages publics :
 - dans tous les villages de 22h30 à 6h30
 - dans le bourg de 2h à 6h30

4) Communication/animations

- Le Conseil retient l'hébergeur « Mon clocher .com » pour le site internet de la commune, il est opérationnel depuis novembre 2014
- Programmation de deux spectacles à la salle des fêtes
 - dimanche 23 novembre 2014 : documentaire fiction « C'est dans la boîte »
 - dimanche 15 février 2015 : spectacle de magie subventionné par la Région

5) Autres délibérations approuvées

- Modification des statuts de la CDC de GEMOZAC pour la prise de compétence de la Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI).
- Désignation de délégués de la commune auprès de la Commission intercommunale des impôts directs.
 - titulaire : BONY Willy
 - suppléants : BON Eric, CHEVALLIER Roland

Séance du 19 novembre 2014 (13 conseillers présents)

1-Propositions de la commission des Finances

Choix de la Caisse d'Epargne pour la mise en place d'un emprunt de 100 000,00 euros afin de clôturer les travaux du périscolaire avec un taux fixe de 2,44 % sur 15 ans.

Autres propositions pour 2015 :

- La réhabilitation du logement rue des Ecoles
- La création d'un club house au stade + mise aux normes de l'assainissement
- Le remplacement des radiateurs et des stores à la Mairie
- Les peintures extérieures de la salle des associations et de la Mairie
- L'achèvement de l'aménagement du mobilier urbain dans le Bourg
- L'achat d'un broyeur d'accotement
- L'étude de l'enfouissement des réseaux dans les villages de la Cour du Bois et de Jorignac
- Le Plan de sauvegarde communale
- Le réseau d'eau pluviale de la Commune

2-Sujets évoqués

- La projection d'un film pour les enfants de l'école primaire pour Noël
- L'activité périscolaire de la session 3 de janvier aux vacances de février : 93 inscrits sur 102 enfants
- La réunion d'information sur « Ma Commune ma Santé » tenue le vendredi 14 novembre 2014, a réuni une quarantaine de personnes.

3-Délibérations approuvées

- La dématérialisation des actes administratifs qui nécessite la mise en place d'une convention avec la Préfecture permettra la télétransmission des délibérations et des arrêtés ;
- Le rachat du mobilier de la salle et de la terrasse du Relais de Lidon pour 2 500 € TTC.

Les séances du Conseil Municipal

Séance du 17 décembre 2014 (14 conseillers présents)

1) Propositions de la commission Environnement tenue le 9 décembre

Le Syndicat de Voirie sera sollicité pour établir les devis des travaux financés par la CDC

La liaison de Chez Viaud à la RD 732 en participation avec la commune de Cozes

Deux aménagements dans le village du Charpreau (renforcement de rue et amélioration de l'écoulement pluvial)

Deux réfections de pattes d'oie à proximité des villages de Boiron et de Chez Mothay

Pose de bordures dans le village de la Robinerie

La Commune prendra en charge

La signalétique du chemin de la Garinelle

La sécurité des enfants dans certains villages

L'empierrement des chemins

La mise en place d'un parcours VTT et randonnées en liaison avec la CDC

Le schéma directeur du réseau des eaux pluviales à la demande de la Préfecture en liaison avec la DDTM

L'étude d'enfouissement des réseaux dans les villages de la Cour du Bois et de Jorignac

en collaboration avec le SDEER

2) Sujets évoqués

- Le bilan à l'école primaire des 2 premières sessions de septembre à décembre

10 intervenants + une remplaçante

108 ateliers se sont déroulés sur les 14 semaines

Le coût pour 2 sessions est de 16 930 €

10 730 € école St-André

6 200 € école de Montpellier

Pour l'année scolaire 2014/2015, l'Etat finance par l'intermédiaire du fonds d'amorçage,

les activités périscolaires à hauteur de 25 % des dépenses suivant les critères ci-après

St-André = 90 €/enfant

Montpellier = 50 €/enfant

Une participation de 15 €/enfant est demandée aux parents

- Les travaux extérieurs de l'accueil périscolaire sont en voie d'achèvement à l'exception du revêtement de la cour et de la pose d'un portail intérieur estimé à 1 100 €.

Nos employés se sont chargés

De l'édification d'un muret en moellons surmonté d'un grillage qui ceinture l'espace périscolaire

De l'aménagement du local à ballons

D'un espace engazonné pour les activités potagères des ateliers

Le coût total des travaux est de 89 736 € HT dont 41 000 € de subventions, soit 46 %.

- Pétition sur les moyens de communications.

Le bilan se décline comme suit :

189 retours de la pétition sur 444 foyers dépositaires, soit 42,6 %

Taux de satisfaction

Téléphone fixe = 54,3 % de satisfaits

Téléphone mobile = 84,34 % d'insatisfaits

Internet = 57,2 % d'insatisfaits

Qualité

Téléphone fixe = Moyenne 27,42 % Mauvaise 18,28 %

Téléphone mobile = Mauvaise 84,41 %

Internet = Mauvaise 57,22 %

La Préfecture, le Conseil Général, les élus de la Charente-Maritime et le directeur des relations avec les collectivités d'Orange ont été saisis de nos réclamations.

Les sénateurs Laurent et Imbert interpellent l'Etat au Sénat le 10 mars prochain

Maintien en 2015 des tarifs 2014 eau potable et assainissement

Dénonciation de la convention de la médecine du travail pour cause de manque de médecins

La Commune équippa avant mars 2015 tous ses logements de détecteurs de fumée

Délibérations approuvées

Autorisation du Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement en attendant l'adoption du budget jusqu'au 15 avril dans la limite de 25 % des dépenses concernées, soit 12 300 €.

La chartre d'utilisation du Système d'Information Géographique (SIG) du Pays de Saintonge Romane pour une durée de 5 ans.

Séance du 28 janvier 2015 (15 conseillers présents)

1) Délibérations approuvées

La demande de renouvellement de la ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 € auprès de la Caisse d'Épargne pour pallier les besoins de trésorerie

La modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme pour rectifier des adaptations mineures telles que :

L'autorisation de croupes pour des constructions en rez de chaussée

L'emploi de tuiles de teinte foncée sous réserve de la compatibilité avec l'environnement architectural

La pose de grillage au-dessus d'un muret

La construction en zone agricole de piscines à proximité immédiate de la construction principale

Une extension limitée en secteur NH au-delà de 300 m² de surface de plancher existante, de piscine et annexe séparée de la construction principale.

La mise en sécurité de l'accès à la maintenance de la cloche de l'église (montant du devis 1 388 € HT).

La reprise de la gérance du restaurant « Le Relais de Lidon » par Monsieur Damien SOHIER et Madame Virginie BOUHET, à partir d'avril pour un loyer de 200 € pour le restaurant et 300 € pour le logement accompagné d'une caution de 3 000 €.

La subvention de 400 € pour l'association « Drôles 2 mômes » qui a programmé un spectacle familial le 15 février de TAO le magicien.

2) Le projet de création et d'exploitation d'une centrale d'enrobage au bitume à chaud de matériaux routiers à Montpellier de Médillan.

- L'enquête publique se déroule du 14 janvier au 13 février 2015 à la mairie de Montpellier.

- La commune de Saint-André devra se prononcer sur ce projet au plus tard dans les 15 jours suivant la clôture de l'enquête.

- Pour éclairer les membres du Conseil, le Maire a sollicité la venue de Monsieur Michel Picoulet, le gérant de l'entreprise.

Cette activité est répertoriée « ICPE », installation classée pour la protection de l'Environnement.

Monsieur Picoulet explique que le matériel prévu, est une centrale en discontinu qui fonctionnera à la demande, au gré des marchés, sans stockage.

Les matériaux ne seront pas en contact avec la flamme ce qui limite fortement les rejets.

Les analyses des dispersons mesurées donnent des résultats 100 fois en dessous de la norme.

Le trafic journalier prévisionnel serait de 12 camions (360 tonnes) pendant 200 jours/an, soit l'équivalent de 0,5 % du trafic.

Chacun peut consulter le CDRM en mairie et rendre en mairie de Montpellier pour déposer ses remarques auprès du commissaire enquêteur.

Le Conseil sera convoqué le 20 février pour se prononcer sur ce projet.

3) Autres sujets abordés

- Sur proposition de Dominique Dewost, accord du Conseil pour implanter en libre service, une boîte à livres dans l'abribus de la place du Champ de Foire.

- L'obligation des associations de déposer un chèque de caution pour l'utilisation des salles des fêtes et des associations.

Sujet en réflexion

- L'appel à des volontaires pour sécuriser le passage de la course cycliste du Tour du canton sur notre Commune le samedi 16 mai.

Séance du 20 février 2015 (11 conseillers présents + 1 pouvoir)

1) Avis sur la demande d'exploitation par la société EARL Picoulet pour une centrale d'enrobage sur la commune de Montpellier.

La centrale sera implantée au fond de la carrière et distante de 350 m des premières habitations

A l'ouverture de la séance, avant de se prononcer par un vote, le Maire a rendu compte des points suivants :

Le mercredi 11 février : distribution sur notre Commune d'un tract par un collectif opposé à l'implantation de la centrale d'enrobé à Montpellier de Médillan

Le vendredi 13 février, dépôt par le Maire auprès du commissaire enquêteur de remarques et

propositions sur le projet d'implantation qui concerne :

Les emplois générés

La qualité de l'eau avec des analyses trimestrielles

Le trafic des camions

Le dimensionnement des bacs de rétention

Le cheminement des eaux dans les fossés

Les destinations des déchets

Après quelques échanges et explications complémentaires, en présence de membres du collectif, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement à bulletin secret (9 voix pour, 2 non, 1 abstention)

2) Délibérations approuvées

- L'autorisation d'encaissement de chèques de remboursement divers émis au nom de la Commune

- La rétrocession du droit de pêche sur les propriétés communales au travers d'une convention avec l'AAPPMA pour une durée d'un an qui sera reconduite d'année en année

- La nouvelle proposition financière du SDEER pour l'éclairage public de l'abribus au carrefour de la Guilbaudrie
Montant des travaux 3 591 € dont 50 % pris en charge par le SDEER avec un remboursement échelonné sur 5 ans sans intérêt ni frais.

Séances des 10 et 31 mars 2015 (13 conseillers présents + 1 pouvoir)

La première fut consacrée au vote des comptes administratifs 2014 et la seconde aux votes du budget 2015

1) Les comptes administratifs 2014

Ils sont approuvés le 10 mars de même que l'affectation du résultat.

La synthèse est présentée ci-dessous :

	Commune		Commerces		Lotissement	CCAS
	Fonct	Invest	Fonct	Invest	Fonct	
Recettes	648 101	271 053	5 967	6 933	34 020	4 330
Dépenses	593 024	396 996	2 704	6 568	1	3 351
Situation 2014	+55 077	-125 943	+3 263	+365	34 019	+979
Excédent fin 2013	+93 845	+58 772	+1 773			+951
Déficit fin 2013				-4 433	-33 957	
Reste à réaliser		+923				
Situation cumulée	+148 922	-66 248	+5 036	-4 068	+62	+1 930
Affectation invest		+66 248		+4 068		
Excédent reporté	82 674		968		62	1930

2) Le budget 2015

L'élaboration du budget 2015 a pris en compte plusieurs facteurs importants.

La nécessité de ne pas alourdir les charges des ménages

La baisse des dotations de l'Etat

La maîtrise des dépenses de fonctionnement

La poursuite des rythmes scolaires

La réduction des dépenses d'investissement

a) Vote des taxes communales 2015

Pas d'augmentation des taxes

Taxe d'habitation = 10,5 %

Taxe foncière = 11,5 %

Taxe foncière non bâti = 29,82 %

b) Budget principal de la Commune

Adoption du budget en équilibre

Fonctionnement = 715 295 € dont 105 000 € en virement à l'investissement

Investissement = 253 410 €

FONCTIONNEMENT

Les dépenses se décomposent en un virement en investissement et 610 295 € repartis comme suit :

Les recettes sont composées d'un excédent 2014 de 82 674 € et de 632 621 € repartis comme suit

Charges à caractère générales	34,6 %	Impôts et taxes	51,3 %
Charges de personnel	40,6 %	Dotations et participations	26,1 %
Contingents	15 %	Locations	10,1 %
Autres charges gestion courante	4,6 %	Produits de services et ventes	7,3 %
Charges financières	3 %	Travaux en régie	5,1 %
Dépenses imprévues	1,5 %		
Divers dotations + exceptionnelles	0,5 %		

La Vie municipale

Principales opérations d'investissement

Bâtiments complémentaires au stade	34 640 €
Réhabilitation d'un logement	28 400 €
Travaux éclairage publique SDEER	16 454 €
Achat de matériel	14 200 €
Signalétique de voirie	5 000 €
Sécurité des voies	4 200 €
Aménagement des voies et réseaux La Foy	3 765 €
Extension Ecole primaire	2 403 €
Mise en sécurité accès clocher église	1 670 €
Travaux en régie	32 240 €

La Caisse d'Epargne sollicitée pour le renouvellement de la ligne de trésorerie dans l'attente du versement des subventions, accepte un montant maximum de 87 000 €.

c) Budget annexe

Adoption des budgets en équilibre	Commerces	CCAS
Fonctionnement	6 870	7 230
Investissement	11 095	

3) Autres sujets

- L'autorisation de signer la convention de la mise à disposition du service Application du droit des sols de la CDC de GEMOZAC.
- La prise en charge par la Commune du groupe « La Batala » pour l'animation de la fête du 20 juin (1 800 €)
- A la demande du locataire de la boutique « Dame Jeanne », arrêt fin mars de l'activité.
Ce local pourra servir aux activités périscolaires.
- ERDF a mandaté 2 entreprises pour élaguer les arbres sous les lignes électriques. Cette campagne se déroulera du 2 mai au 31 août 2015.

Etat civil

Mariages

PALAIN Sabrina et SAINT-JEAN Emmanuelle
le 8 novembre 2014
FAVIER Jean-Jacques et GRAND Claire
le 20 décembre 2014

Naissances

BONDIS Kéhilan le 27 octobre 2014
FAVRE Hugo le 9 décembre 2014
PALAIN Lucas le 21 décembre 2014
JOURBERT Maylie le 12 janvier 2015
SALLIER MARTY Evann le 14 janvier 2015
KIMKAK Imran le 29 janvier 2015
SOUDET Célia le 4 mars 2015
RAFIN Arthur Anatole le 19 avril 2015

Décès

HAGUENAUER Solange le 12 novembre 2014
COUTY Jean-Pierre le 27 novembre 2014
GENTET Edgard le 20 décembre 2014
PARIS Paulette le 28 décembre 2014
MAGUIER Jean-Jacques le 01 février 2015
GIRARDOT Ginette le 7 mars 2015
CHARPAGNE Norbert le 15 mars 2015
BONNEAU Jean-Luc le 18 mars 2015



Appel à témoins

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un Programme d'actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur le bassin de la Seudre, le Syndicat Mixte d'Accompagnement du SAGE Seudre (SMASS) est à la recherche de photos, écrits, dessins ou toute autre information sur les inondations passées, notamment celle liées aux crues de 1982 et 1994.

Si vous disposez de renseignements de ce type, merci de bien vouloir prendre contact avec Paloma MOUILLON (05.46.39.64.91 / papi@sageseudre.fr) ou avec la mairie de Saint-André de Lidon (05.46.90.08.15/ st.andre.de.lidon@mairie17.com)

SAINT ANDRE DE LIDON a adhéré en novembre 2014 à

Ma Commune Ma Santé

permettant ainsi à tous ses habitants de bénéficier de tarifs préférentiels sur 2 compléments santé très performants. Plusieurs personnes se sont déjà inscrites, vous pouvez le faire à tout moment en prenant contact avec la mairie et le CCAS pour plus de renseignements et le dossier d'adhésion.



Le CCAS organise
**une foire aux jouets
et vêtements**

le dimanche 7 novembre
à la salle des fêtes.

Mettez de côté
en prévision !

Suites et résultats de l'enquête sur les moyens de communication



Voici les résultats et suites de l'enquête jointe dans le précédent bulletin municipal.

444 foyers l'ont reçu, 189 y ont répondu (soit 42.57 %).

- pour la **téléphonie fixe**, 54,30% des foyers sont dans l'ensemble assez satisfaits
- pour **internet**, **57,20% sont insatisfaits**, dont 6 professionnels sur 9. 8 foyers n'ont aucun réseau.
- pour la **téléphonie mobile**, les **insatisfaits sont 84,34%**, dont 7 professionnels sur 9.

Ces résultats ont été transmis par courrier, début janvier 2015, aux représentants de l'état, aux élus départementaux ainsi qu'aux différents opérateurs de téléphonie et d'internet, en insistant sur le fait que les habitants de notre commune sont handicapés dans leur vie quotidienne, professionnelle ou étudiante et que les moyens de communication actuels et nécessaires à la garantie du quotidien, de la santé et de la sécurité ne sont pas à leur disposition.

Orange a répondu que, d'après leurs analyses techniques, la couverture mobile est moyenne et que de lourds investissements en infrastructures seraient nécessaires pour l'améliorer. Leur priorité actuelle n'est pas pour nous, et ils ne programment pas d'autres investissements à court terme, cependant ils rappellent que Femtocell (qui fonctionne sur les box ADSL de tout opérateur) permet un fonctionnement du mobile 3G à l'intérieur des habitations.

Le Conseil Général nous a confirmé que la montée en débit cuivre nous permettrait de sortir de la zone blanche mais qu'elle n'a pas été retenue dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique de la Charente Maritime et n'est assortie d'aucune aide de la part du Département. Son développement est par conséquent à la charge exclusive des collectivités locales (40,3M€ à l'échelle du département).

2 sénateurs Bernard Lalande et Daniel Laurent nous ont répondu et prennent très au sérieux nos problèmes de réseaux de communication. Le premier a été missionné par le Sénat pour étudier le principe d'un financement basé sur la péréquation des collectivités, l'égalité de traitement de tous, où qu'ils habitent. Daniel Laurent a déposé une question orale au sénat début mars sur les difficultés de réception des réseaux de téléphonie mobile. Il a insisté sur le fait que les zones blanches persistent sur des territoires où l'on a l'impression que la couverture est totale, ainsi que sur le fait que zones rurales et zones urbaines doivent être traitées à égalité.

La secrétaire d'état chargée du numérique a communiqué aux députés et sénateurs fin mars. La 2G devrait être disponible partout avant fin 2016. Les opérateurs seront contraints de mettre en œuvre les engagements de couverture en 3G (qu'ils avaient négocié en 2010) d'ici la mi-2017.

Nous attendons de pied ferme la mise en œuvre de ces promesses.

BILAN DES ATELIERS PERISCOLAIRES



Suite à la mise en application de la nouvelle organisation du temps scolaire, le syndicat intercommunal des écoles de Montpellier de Médillan et de Saint André de Lidon a mis en place des ateliers sur le temps périscolaire depuis la rentrée de septembre 2014.

Ainsi, les enfants de notre école élémentaire qui ont fait le choix de rester après les heures de classe pour participer aux ateliers ont bénéficié chaque semaine de deux activités d'1h30 :

Un premier atelier les lundis de 15h20 à 16h50 pour les classes de CM1 et CM2

Un premier atelier les mardis de 15h20 à 16h50 pour les classes de CP CE1 et CE2

Un deuxième atelier pour tous les enfants de l'école les vendredis de 15h20 et 16h50

Plus de 90% des enfants se sont inscrits à des activités qu'ils suivent pendant 7 semaines consécutives, avant de pouvoir choisir deux nouveaux ateliers pour la période suivante.

Période 1 - Activités proposées de septembre aux vacances de la Toussaint

Jeux d'équipes et jeux de ballons – Atelier autour des Pirates – Activité manuelle/Travail de l'argile – Eveil musical – Tennis – Arts plastiques à partir de matériaux de récupération – Atelier de cuisine - Activité manuelle/Réalisation d'une fresque murale – Danse Zumba – Atelier de Conte – Théâtre.

Période 2 - Activités proposées entre les vacances de la Toussaint et de Noël

Badminton– Atelier Noël autour du Monde – Activité manuelle/Travail du bois – Eveil musical – Percussions - Arts plastiques à partir de matériaux de récupération – Atelier de cuisine – Ping-pong - Activité manuelle/Réalisation de décorations de Noël – Jeux de société – Relaxation et Yoga – Théâtre.

Période 3 - Activités proposées entre les vacances de Noël et de Février

Basketball – Eveil musical - Atelier Connaître les animaux – Activité manuelle/Fabrication de masques et de costumes de carnaval - Percussions – Ateliers découvertes (Visite du musée et de l'atelier du peintre Jean VIMENET, rencontre avec un viticulteur et avec les sapeurs pompiers, sensibilisation à la sécurité routière) – Atelier de cuisine – Ping-pong - Activité manuelle/Réalisation de totems de carnaval – Relaxation et Yoga – Théâtre.

Période 4 - Activités proposées entre les vacances de Février et de Printemps

Parcours d'orientation et chasse aux trésors– Photo - Activité manuelle/Modelage et moulage en plâtre - Cyclisme – Atelier autour des Agents secrets - Réalisation d'un jardin – Atelier de cuisine – Atelier cerfs volants - Activité manuelle/Sculptures en métal – Relaxation et Yoga – Danse Country - Théâtre.

Période 5 - Activités proposées entre les vacances de Printemps et d'été

Jeux et activités sur le thème des Cowboys – Photo - Activité manuelle/Fabrication de jeux de plein air – Tennis – Tir à l'arc - Réalisation d'un jardin – Baseball – Activité manuelle/Autour de la Couleur – Chant – Danse Country – Jeux d'équipes et jeux de ballons - Pétanque.

BILAN DES ATELIERS PERISCOLAIRES



Pour encadrer toutes ces activités, la commune fait appel chaque semaine à une douzaine d'intervenants qualifiés qui accompagnent chacun un groupe de 14 enfants maximum.

Les enseignants n'ayant pas souhaité que les ateliers se déroulent dans les classes, la commune a engagé de gros travaux, pour aménager à l'arrière de l'école deux salles spécifiquement dédiées aux activités périscolaires. L'ensemble des autres salles municipales sont également mobilisées, ainsi que la salle du conseil.

D'après une enquête que nous avons fait mi-avril auprès des enfants, il semble que 93% d'entre eux soient satisfaits des activités proposées.

Malgré les efforts et les moyens développés par la commune pour ces ateliers périscolaires, la plupart des intervenants rencontrent des difficultés.

En effet, les heures de classe étant terminées, les enfants ont tendance à se comporter durant les ateliers comme s'ils étaient en récréation. Cela entraîne un manque de concentration, le non respect des consignes, allant même pour certains enfants jusqu'au chahut et au manque de respect envers les intervenants. Ces derniers ont fait preuve jusqu'ici de beaucoup de patience et de tolérance considérant qu'il n'était pas de leur rôle de réprimander les enfants durant les ateliers.

Pendant, face à la détérioration du comportement de certains élèves, il a été décidé que **ces perturbateurs recevraient un avertissement à chaque débordement. Au troisième avertissement reçu, ils seront exclus des ateliers jusqu'à la fin de la période. Les parents auront alors l'obligation de venir chercher leur enfant à la fin des cours à 15h20.**

Les parents seront informés par la mairie du mauvais comportement de leur enfant dès le **premier avertissement.**



Admission à l'école maternelle de Montpellier de Médillan
Tél : 05 46 91 64 64



Les nouvelles familles sont invitées à prendre rendez-vous pour inscrire leur(s) enfant(s) en petite (né en 2012), moyenne (né en 2011) ou grande (né en 2010) et 2013 (toute petite section pour liste d'attente) sections de maternelle **entre le 11 mai et le 05 Juin 2015 (si possible)**

L'admission des nouveaux élèves se fera sur présentation, par les familles, des documents suivants :

- **Certificat d'inscription** délivré par le Maire de la commune où est situé le domicile parental
- **Livret de famille**
- **Carnet de santé**
- **Certificat de radiation** (enfant venant d'une autre école)

Photo Mark Pinsent

Admission à l'école élémentaire de Saint André de Lidon
Tél : 05 46 90 05 16



Les familles sont invitées à prendre rendez-vous pour inscrire leur(s) enfant(s) en CP,

entre le 11 mai et le 5 juin 2015

L'admission des nouveaux élèves se fera sur présentation, par les familles, des documents suivants :

- **Certificat d'inscription** délivré par le Maire de la commune où est situé le domicile parental (domicile du responsable légal)
- **Livret de famille**
- **Carnet de santé**
- **Certificat de radiation** (cas d'un enfant hors RPI et ayant déjà été scolarisé)

CANTINE

Nos efforts pour maintenir la qualité et le prix des repas ont porté leurs « fruits » ! La diététicienne, qui contrôle nos projets de menu depuis le mois d'octobre, a aussi félicité pour la diversité des menus proposés.



Des travaux d'aménagement et de rénovation de la cuisine ont été entrepris pendant les vacances de février et seront achevés cet été pour la rationalisation du travail des cantinières.

Les divers contrôles de la cuisine effectués ces derniers mois n'ont révélé aucune non-conformité majeure.

Mise en place d'un défibrillateur cardiaque dans notre commune



Sur proposition de Roland Chevallier le Conseil Municipal a donné son accord pour implanter un défibrillateur à côté du panneau d'affichage de la Mairie.

Cet appareil permet d'intervenir rapidement en cas de malaise cardiaque sur une personne, nourrissons et enfants compris.

Conçu pour être utilisé par tout le monde, des instructions apaisantes émises par une voix naturelle guident le premier intervenant dans les étapes de défibrillation d'urgence.

Une formation est prévue pour un certain nombre de personnes lors sa mise en place.

De même une signalisation sera mise en place par autocollants sur plexiglas dans différents endroits du bourg et du stade.

Vous pourrez sauver une vie même avant l'arrivée des secours !

Nous recherchons des personnes disponibles occasionnellement

pour accompagner des enfants lors de sortie dans le cadre des ateliers périscolaires, et à la belle saison sur le temps scolaire, pour encadrer les séances à la piscine avec les instituteurs.

Faites-vous connaître en mairie.
Merci d'avance pour les enfants!



Retour en images ...

Goûter de Noël des enfants

Jeudi 18 décembre tous les enfants de l'école de Saint André de Lidon, accompagnés de leurs instituteurs ont assisté à la salle des fêtes la projection du film de Charlie Chaplin : " le Cirque". Cette projection a été suivie d'un goûter offert par la mairie à tous les enfants. Ensuite chaque enfant s'est vu remettre des friandises de Noël en chocolat.



"Je suis Charlie"

Dimanche 11 janvier à 15h , une centaine de personnes de tous âges (de Saint André, Gémozac, Cravans, Saintes et même de la Manche) se sont rassemblées devant la mairie pour manifester leur attachement aux valeurs de la république : Liberté, Egalité, Fraternité et rendre hommage aux 17 victimes des attentats des 3 jours précédents, lors d'une marche à travers le village. La plupart brandissaient un crayon, ou une pancarte "JE SUIS CHARLIE".



Le repas des aînés

Dimanche 1 février à la Salle des Fêtes le repas des aînés a rassemblé 86 personnes, conviées par la Mairie et le CCAS. Monsieur le Maire Alain Puyon fit un court discours au cours duquel il eut une pensée pour les absents, puis présenta la classe 49 nouvellement éligible au repas offert. Il félicita Renée Brissonneau, la doyenne et Jean Garreau le doyen. Tous ont partagé un repas, puis certains ont dansé sur la musique de l'accordéoniste. Avant le dessert le CCAS avait réservé une surprise aux doyens : une jolie corbeille de fruits confits et exotiques.



Vœux de Monsieur le Maire

Alain PUYON, maire de notre commune, en compagnie de son conseil, a présenté ses vœux le 17 janvier à ses administrés. En préambule, il a salué la présence de Loïc Girard, président de notre Communauté de Communes et des représentants de la Gendarmerie de Gémozac. Il a invité l'assemblée à une minute de silence en mémoire des victimes des récents attentats de la région parisienne.

Puis il a dressé un bilan exhaustif des réalisations de l'année écoulée, écoles, état civil, permis de construire, impôts et taxes, investissements... avant d'évoquer les projets de la commune pour 2015.

Il a rendu compte de l'enquête menée sur l'état de la téléphonie, fixe, internet et mobile et expliqué les avantages de l'intercommunalité. Les dates et les enjeux des élections cantonales de mars ont été communiqués aux auditeurs avant la présentation des nouveaux habitants de Saint-André. La conclusion de cette intervention fut l'annonce du verre de l'amitié ! Le texte intégral de son discours est disponible sur le site internet de la commune rubriques Vie municipale-Projets et réalisations.



Nouveau !...



Nouvelle équipe, Nouvelle Ambiance
au **Relais de Lidon**

Bar, Restaurant, Pizzas à emporter
Cuisine traditionnelle préparée
avec des produits régionaux
Le chef vous propose :

Un menu complet (vin, café compris)
en semaine à 14€50

Des menus de 15 à 25€ le soir et le week-end

ainsi que ses suggestions selon le marché
Grand choix de pizzas sur place ou à emporter

Midi et soir du mardi au samedi de 9h à 22h

4, rue de la Seudre Tél. 05 46 90 02 24

Menus spéciaux sur demande

Organisation d'événements à thèmes. Traiteur, banquet, buffet.



Retour en images ...



Chasse à courre au cerf

Le week-end des 14 & 15 mars dernier a vu se dérouler un bien bel événement!

Une chasse à courre au cerf était organisée par l'association de chasse présidée par Daniel Massieu.

De nombreux suiveurs ont pu admirer l'Équipage de Grande Veinerie Saint-Louis! Tout a commencé par une roborative collation suivie du rassemblement au silo où les sonneurs ont ravi nos oreilles! La chasse a pu démarrer ensuite et une vingtaine de minutes plus tard, le cerf a été repéré entre Beauregard et chez Gouineau. Il a été traqué jusqu'à la forêt des Landes entre Lorignac et Saint Genis de Saintonge. Certains ont eu la chance de l'apercevoir lorsqu'il traversait la route ou un petit champ entre deux bois mais hélas pas de photo, l'animal ne prend pas la pose!! L'équipage a perdu sa trace en fin d'après-midi.

Le cerf a été le vainqueur cette fois-ci...au désespoir des chiens qui n'ont pu se repaître de la curée !

Quoi de mieux qu'un bon repas suivi d'un bal pour terminer ces deux jours de réjouissance?

Ce fut fait !!



11ème Pucés des Couturières,
organisée par l'association PITIPOUX,
"Rare", "insolite", "raffiné",
"magnifique"quelques commentaires
parmi d'autres, tous élogieux, pour qualifier
les travaux exposés!!



Dimanche 19 avril ce fut **une distrayante après-midi** pour les quelques 80 spectateurs venus applaudir **la troupe de théâtre régionale DEL'ARCES!!**

Au programme Georges FEYDEAU en première partie, "réflexions ingénues et mordantes sur le monde des adultes", servi par deux très jeunes comédiens...à l'avenir prometteur...puis une pièce de Jérôme DUBOIS "L'héritage diabolique de Tata Odette" où la cupidité humaine se dévoile mais qui fit bien rire l'assistance...sacrée Tata Odette !!!!

Et bravo à la troupe DEL'ARCES !



Des MAINS, du MAÏS, deux MAISONS : dernières actualités

Peut-être vous rappelez-vous que l'été dernier, j'ai demandé aux habitants de Saint André de m'aider à acheter des briques et du ciment pour un projet humanitaire en Tanzanie. A Saint André les dons s'élevaient à plus de 800 € !

Dans le dernier Bulletin Municipal, j'ai décrit comment je suis allé en Afrique avec une association écossaise « Vine Trust » et les travaux de construction que nous avons faits pour les familles que nous avons aidées en utilisant vos dons et ceux collectés par le reste de l'équipe.

Quatre membres de mon équipe viennent de revenir d'une autre visite à Kilimandjaro et voici les photographies de ce qu'ils ont trouvé



« La Maison de Banane »,

La nouvelle maison que nous avons aidé à construire pour Bibi (Mami) Kabisha, son fils de 19 ans et ses neuf petits-enfants, son mari, d'autres enfants et leurs conjoints étaient morts de maladies.



Bibi avec un bénévole local de Vine Trust.

La vieille « maison » est à l'arrière plan. Bibi porte fièrement la clé de sa porte. La première clé qu'elle n'ait jamais eue et la première véritable porte! Comme

sa vie a changé ! Un abri contre les éléments et une vraie maison pour sa famille.



Le Vine Trust a construit quatre grandes maisons d'enfants pour orphelins et autres enfants défavorisés dans la région de Kilimandjaro, Tanzanie. Voici la dernière terminée et qui a été ouverte par la Princess Anne à la fin de l'été dernier.

Mon groupe a aidé à la construction

de la fosse septique depuis laquelle cette photo a été prise! Quarante enfants vivent dans cette maison maintenant.



Enfin

« la Maison de Maïs », La maison de Mama Oliver et ses enfants. Avant cette maison, ils n'avaient rien et étaient dépendants de la charité des autres pour s'abriter.

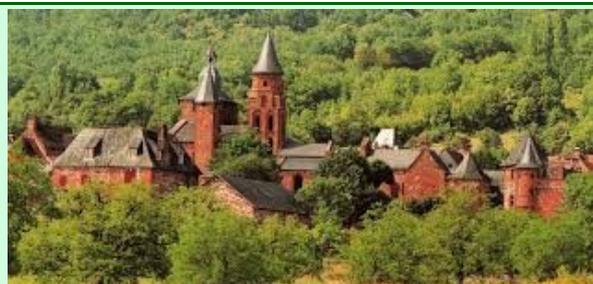
Avoir une maison ne peut pas éradiquer la pauvreté, mais d'une certaine façon cela peut contribuer à atténuer certains problèmes qui la perpétuent.

Bibi et Mama ont dit aux membres de l'équipe que ces bénévoles « nouveaux amis » éloignés de milliers de kilomètres aidant à financer et construire ces maisons apportent un message d'espoir et le sentiment que l'on se soucie de vous. Finalement... que la vie ne doit pas être complètement mauvaise !

Merci de faire partie de cela.

« Connecter les personnes pour changer des vies »

Lindsey BURRY



Au programme :

Samedi 6 juin

Matin : Le marché de Brive (chanté par Georges Brassens) et la vieille ville

Après-midi : Visites de Collonges-la-Rouge puis Turenne, deux des plus beaux villages de France.

Dimanche 7 juin : Randonnées sur le Causse Corrèzien

Matin : la perte de la Couze, la vallée sèche de la Couze.

Pique-nique au bord du lac du Causse

Après-midi : le château de Couzages (ruines), la forêt de Couzages, les dolmens.

L'Association Culturelle et Sportive

...Et bientôt!

organise sur 3 jours (6, 7 et 8 juin)

une sortie à Brive-la Gaillarde (Corrèze).

Les 31 personnes qui se sont inscrites pour ce week-end prolongé seront hébergées à l'Auberge de Jeunesse de Brive.

Lors des différentes visites et randonnées elles seront guidées par Gérard Talazac.

Lundi 8 juin : Randonnées à Aubazine

Matin : Puy de Pauliac (Alt. : 520 mètres, point culminant de la région, table d'orientation, cromlech, dolmen, habitat de pierre sèche, chapelle, calvaire.

La promenade se termine en longeant le canal des Moines sur un sentier vertigineux (saut de la Bergère).

Pique-nique à Aubazine.

Après-midi : Cascade, chapelle orthodoxe, couvent des religieuses (ruiné).

Retour à Saint-André



DE TRES BON RESULTATS



Depuis maintenant six ans, le club lidonnais connaît une activité croissante. Chaque saison a eu un intérêt particulier. Dès la première année, la construction de l'unique équipe a mobilisé toutes les forces. Le seconde saison a été celle de la pérennisation et de la structuration du club. Puis, il s'en est suivi une montée en division supérieure, la création d'une deuxième équipe seniors, la création de l'école de football et enfin l'an dernier une équipe vétérans. La saison 2014-2015 se devait d'apporter sa contribution à l'édifice. C'est quasi chose faite, et ce, à double titre. Les résultats, tout d'abord, sont excellents pour toutes les équipes engagées, laissant présager des accessions en divisions supérieures. Les équipements, ensuite, qui, par les efforts conjugués de la commune et des joueurs, seront d'ici le mois de juillet à la hauteur de l'importance prise par le club (*construction en cours du club house*).

Equipe A

L'équipe première de l'US Lidonnaise navigue depuis le début de saison parmi les quatre premiers de son championnat. Les hommes de Mickaël GUILLET doivent poursuivre l'effort pour conserver ce classement synonyme d'accession. Leur parcours en coupe s'est achevé plus prématurément cette année.

Equipe B

L'équipe réserve réalise la saison parfaite. Coachée par Raphaël MAZ, un groupe s'est formé avec une grande solidarité et un enthousiasme à toute épreuve. Première de son championnat, l'équipe réserve domine sa poule depuis septembre. Cette équipe est un exemple tant par son comportement sportif que par sa vie au sein du club. Elle compose régulièrement le gros de l'effectif des entraînements du jeudi., Elle a surtout en son sein l'avenir du club avec des personnalités qui pourront et seront, à n'en pas douter, les dirigeants de demain.



Equipe Vétérans



L'équipe vétérans compte désormais une vingtaine de joueurs disponibles. Disponibles, oui...., mais pas tous en même temps !!!! L'âge aidant, les blessures se multiplient. L'essentiel reste que cette équipe existe et dure. Avec un championnat un peu chaotique quant aux résultats, les lidonnais emmenés par Julien ROUX défient le vendredi soir les équipes du sud du département (Chepniers, Mirambeau, Chaniers.....).

La bonne humeur et le plaisir de jouer sont les seuls objectifs de l'équipe. Ils sont d'ores et déjà atteints à entendre les commentaires envieux de leurs adversaires.

Ecole de Football

L'école de foot est la « cerise sur le gâteau ». Elle compte près d'une trentaine d'enfants de 5 à 10 ans. Cette saison une équipe U11 a été créée et officie avec succès le samedi matin sous la responsabilité de Raphaël MAZ. Deux équipes U9 et deux équipes U7 jouent régulièrement sur les plateaux du samedi après-midi avec Grég, Willy ou Antoine.



Merci à tous ces joueurs pour leur assiduité et leur comportement, ils sont une récompense pour leurs dirigeants et les efforts chronophages du président Yohann GIRAUD.

Un petit appel enfin aux enfants ou adultes souhaitant jouer ; les entraînements du mardi (17H00) pour les enfants (garçons et filles) et du jeudi (19H30) pour les adultes sont sans engagement.

Bonne fin de saison



Tous nos rencontres et résultats sur

<http://foot17.fff.fr/>

Equipe A (Championnat 4^e division Poule D)

Equipe B (Championnat 5^e division Poule D)

Vétérans (Championnat vétérans Poule D)

Equipe U11 (Championnat U11 poule R)

et pour les plus jeunes sur

<http://district.footeo.com/>

Equipes U7 (Secteur Saintes)

Equipes U9 (Secteur Saintes)



Le 1^{er} semestre 2015 pour D2M, ce fut quoi ?



L'association Drôles 2 Mômes a organisé son traditionnel loto qui s'est déroulé à la salle des fêtes de Montpellier de Médillan le 07 février dernier. La salle était comble et une fois de plus moult lots étaient à gagner et ont ravi les annonceurs de « quine ! ». La partie enfant a récompensé tous nos p'tits gagnants qui ont été particulièrement nombreux, patients et attentifs cette année.

L'occasion pour l'association de remercier encore la municipalité de Montpellier pour nous avoir prêté gracieusement sa salle des fêtes et tous les généreux donateurs qui ont permis d'offrir de beaux lots.

Grande première pour D2M le 15 février 2015 :

La municipalité de St André de Lidon nous a proposé un partenariat pour organiser un spectacle familial destiné à un public de 0 à 99 ans.

L'idée était de pouvoir présenter un tour de chant réalisé par la jeune chanteuse Jenna B, un numéro de ventriloquie avec Frankie et Barnabé et un spectacle de magie mené d'une main de maître par le Grand magicien Tao.

Ce fut une première et une totale réussite. La salle était comble. Les enfants émerveillés.

Les artistes se sont rendus disponibles jusqu'à la toute fin de l'après-midi, allant jusqu'à faire des tours de magie, après le spectacle. Une séance de dédicace s'est improvisée pour le plus grand bonheur des enfants.

Une expérience vraiment très réussie qui a permis de faire venir jusque dans nos campagnes un spectacle de grande qualité.



Bal costumé : 21 mars 2015

Cette année encore notre bal costumé familial a rencontré un vif succès. Nombreux étaient les parents à s'être déplacés déguisés pour la plus grande joie de leurs enfants. Tous ont vraiment joué le jeu.

C'est ainsi que sur la piste se sont déhanchés Espagnols, Chinoises, Africains, Hawaïens, Indiens, Bob Marley, Mickaël Jackson, princesses, cow-boy, super-héros, Zorro, Charlie Chaplin, clown, schtroumpf, policier, Winnie l'ourson, Nicolas Sarkozy, servante, explorateur, pilote de moto-cross, etc.

Un grand merci à notre super DJ animateur qui a assuré l'ambiance et les danses collégiales bénévolement toute la soirée ainsi que la mairie de St André de Lidon qui nous a prêté sa salle des fêtes pour l'occasion.

Un autre énorme merci à tous ceux qui ont participé activement ou dans l'ombre à la réussite de cette belle soirée déguisée.



Cette année l'objectif de Drôles 2 Mômes a pleinement été rempli. En effet, nous avons été sollicités par l'école maternelle de Montpellier de Médillan et l'école primaire de St André de Lidon. Nous avons donc participé au financement et à la logistique de nombreuses sorties scolaires :

Concernant l'école primaire, les enfants ont eu la joie de se rendre au Cirque musical « O Temps d'O » le 16 octobre 2014, puis d'assister à une représentation au Cirque Arlette Gruss à LA ROCHELLE le 17 février 2015, et enfin découvrir différents ateliers du cirque Octave Singulier à POITIERS les 03 avril (CP, CE1, CE2) et 29 mai 2015 (CM1 et CM2). A cette occasion, durant une journée complète, les enfants se sont essayés au trapèze, au cylindre, au jonglage, au funambulisme...

Concernant l'école maternelle, tous les enfants de l'école se sont rendus à SAINTES au Théâtre Le Gallia le 10 décembre 2014 pour assister à une séance de cinéma spécial Noël. Ils se sont également rendus le 14 avril 2015 à un spectacle au Créa à SAINTT GEORGES DE DIDONNE. Ils ont ensuite pique-niqué sur la plage et ont pratiqué des activités dans le sable.

Drôles 2 Mômes a toujours la même énergie et volonté d'œuvrer pour créer des événements au profit des enfants des communes de Montpellier de Médillan et de Saint André de Lidon, ces deux communes travaillant dans le cadre d'un RPI avec son école maternelle pour l'une et primaire pour l'autre. Le fonctionnement de cette association permet aussi de toucher plus largement les enfants résidant sur ces deux communes et qui fréquenteraient désormais le collège ou bien le lycée ou bien encore ceux qui ne seraient pas encore scolarisés, toujours dans l'idée que notre « drôle » ait une véritable identité au sein de son village et s'y sente intégré parmi les autres habitants.

Le partage, l'échange et la convivialité restent les maîtres-mots de Drôles 2 Mômes.

C'est pourquoi nous envisageons d'autres manifestations pour le restant de l'année, à savoir :

Une grande fête autour du western est en pleine organisation et se déroulera le 28 juin prochain sur le stade de St André.

L'occasion pour tous les enfants des deux villages et leurs familles de venir fêter la fin d'année scolaire et de se retrouver le temps d'un dimanche dans l'univers des cow-boys et des indiens. De grandes surprises en perspective (rodéo, structure gonflable, promenade en poneys...).

D'autres surprises sont en préparation pour la rentrée ! Vous en serez plus à partir du mois de septembre.

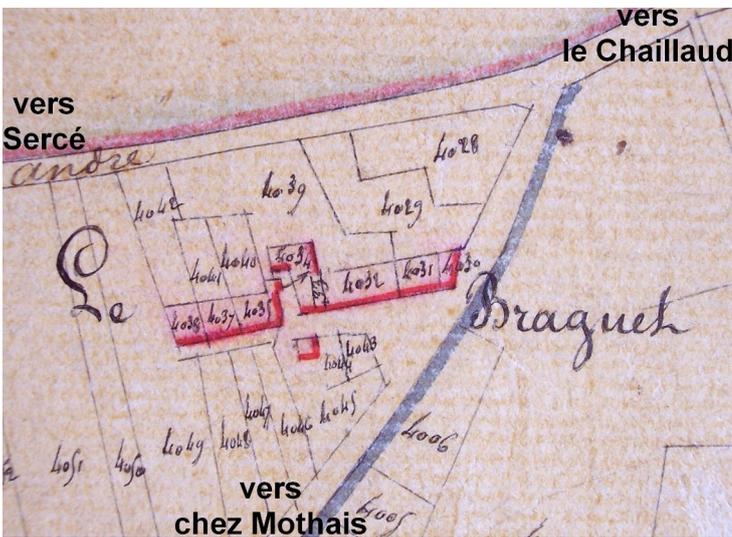
Vous pourrez également nous retrouver lors du feu de la St Jean organisée par l'ACCA de St André de Lidon le 20 juin prochain ainsi que sur la fête du village de Montpellier de Médillan le 25 juillet lors desquelles nous tiendrons un stand destiné aux enfants.

Nous tenions à remercier encore une fois tous les bénévoles qui nous prêtent main forte dans l'organisation et la réalisation des différentes manifestations. Sans leur aide et leur soutien, tous ces projets ne pourraient voir le jour.

Nous vous rappelons qu'un site internet est toujours en ligne. Il ne faut pas hésiter à aller le consulter régulièrement. Vous pouvez l'alimenter de remarques ou de toute autre information : <http://www.droles2momes.fr>

Vous pouvez également nous retrouver sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/drolesdemomes>

Si vous souhaitez plus communément échanger avec nous ou nous soumettre des idées, vous pouvez également utiliser la boîte aux lettres qui se trouve à la mairie de St André de Lidon.



Villages disparus

La désertification des campagnes amorcée au 19^{ème} siècle a conduit inévitablement à la disparition de quelques villages. C'est le cas du "Braguet", de "Bélaïr" et de "la Métairie".

Le Braguet

(Aussi appelé "Monbraguet") Au bord de la route qui conduit du "Chaillaud" à "Chez Mothay", tout près de l'endroit où cette route coupe le ruisseau du Braguet, il y avait là un village composé de plusieurs maisons abritant autant de familles. Selon le recensement de 1851 il y avait un total de 20 personnes pour 6 familles. Jean-Claude COURPRON se souvient que, dans les années 1950, le village était encore habité par la famille HODEMON dont les membres peuvent être considérés comme les derniers habitants du "Braguet". Aujourd'hui, il ne reste de ce village qu'un tas de

pierres envahi par la végétation. Le long de la voie ferrée, la Compagnie du Chemin de Fer avait fait construire 2 guérites situées à environ 300 mètres de part et d'autre du "Braguet". Ces guérites, considérées comme des annexes du "Braguet", étaient habitées par des employés du chemin de fer qui faisaient office de garde-barrière.

Bélaïr

(à ne pas confondre avec "Bélaïr" près du "Chaillaud") A égale distance de "Chez Pinaud de la Motte" et "Chez bonfils", il ne reste plus aujourd'hui qu'un tas de pierres couvert par la végétation, là où jadis s'élevaient un moulin à vent et une maison d'habitation composée de deux logements. L'ensemble était la propriété d'une famille de meuniers : les VERDIER. En 1878 le moulin était détruit, victime, comme la plupart des moulins, de la concurrence des minoteries industrielles, mais la maison était toujours habitée. Selon Claude MESNARD, les derniers occupants du logement ouest ont été Louis BOISNARD et son épouse Carmen, vers 1930. Quant au logement est, il était encore habité vers 1935 par Arsène GUILLARD. Les derniers bâtiments ont été détruits vers 1960.

La Métairie

(aussi appelée "la Métairie des Maguier") Située au nord de "la Robinerie" et à l'Est de "la Croix" il y avait une ferme qui apparaît clairement sur le cadastre napoléonien. Elle appartenait à HILLAIRET, maire de St André, qui habitait à "la Croix". On note, dans les registres de la mairie, le décès d'un Jacques POURPOINT en 1806 à "la Métairie des Maguier", mais en 1837 les bâtiments étaient démolis. Etienne RAYMOND qui avait publié dans le numéro 65 de la Vie Lidonnaise (avril 1994) un article sur le domaine de "la Croix", écrivait à propos de "la Métairie" : "C'était une maison dont je n'ai vu que des pierres de fondation et l'emplacement du puits dans le bout des vignes ...". Aujourd'hui, il ne reste sur le terrain aucun signe visible de ce que fut "la Métairie".

Gérard TALAZAC



Journées du Patrimoine : 19 et 20 septembre 2015

L'Association Musée d'Hier et d'Avant-Hier

organisera une exposition sur le thème :

« Les Lidonnais dans la guerre 14-18 »

Pour mener à bien cette tâche, un appel est lancé à tous les habitants de la commune :

Si vous possédez des photos, de la correspondance, des documents, des médailles, des objets, etc... concernant des lidonnais pendant la guerre 14-18 :

Contactez Gérard TALAZAC 05 46 90 09 49 ou Roland CHEVALLIER 05 46 98 14 86.

Agenda des Manifestations

Dates & Horaires	Organisateurs	Types de manifestations	Lieux	Renseignements & Réservations
17 mai 2015	Union Culturelle et Sportive Lidonnaise	Randonnée pédestre pour PERCE NEIGE	Départ Salle des Associations 9h Saint André de Lidon	
14 juin 2015	Union Sportive Lidonnaise	Brocante	Stade Saint André de Lidon	Réservat. Exposants Yohann GIRAUD 06 76 38 85 94
20 juin 2015	Ecole Lidonnaise	Les écoliers font leur fête! Spectacle à 10h Pique Nique et jeux en bois	Ecole communale et Stade Saint André de Lidon	Visite des classes et des ateliers périscolaires
20 juin 2015	ACCA	Fête de la Saint Jean Soirée Barbecue Bal populaire Percussions brésiliennes avec le groupe BATALA	Stade Saint André de Lidon	Réserv. Avant le 16 juin Daniel MASSIEU 06 12 50 37 46 Guy SEGUIN 05 46 94 51 05
28 juin 2015	Drôles 2 Mômes	Bienvenue au Far West ! Restauration sur place Jeux-Animations	Stade Saint André de Lidon	05 46 91 05 05 Mélanie PICOULET : toe17@orange.fr
13 Juillet 2015	Union Sportive Lidonnaise et Mairie	Repas organisé par l'USL Spectacle Pyrotechnique offert par la Mairie Bal populaire	Stade Saint André de Lidon À partir de 20h	Réservations Yohann GIRAUD 06 76 38 85 94
2 août	Amicale motocycliste Lidonnaise	7ème course sur prairie	Silo route de Mortagne	Patrick BRILLANT 05 46 90 01 19
19 et 20 septembre	Musée	Journées du Patrimoine	Salle des Associations	05 46 90 09 40 05 46 98 14 86

Randonnée pédestre

le 17 mai
au profit de
PERCE NEIGE

Brocante Vide-Grenier

Le 14 juin
organisé par l'USL

Les Ecoliers font leur fête

Le 20 juin
Organisé par
l'école communale

Fête de la Saint Jean

Le 20 juin
Barbecue et Bal
Organisée par l'ACCA

Bienvenue au
Far West
Le 28 juin
Animation
Drôles2Mômes

Repas
Le 13 juillet
organisé par l'USL
**Bal et
Feu d'Artifice**

**7ème course
Sur Prairie**
Le 2 août
Organisée par l'AML

**Journées du
Patrimoine**
Les 19 20 Septembre
Expo organisée par
l'association du
Musée



En période de fortes chaleurs ou de canicule

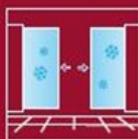
Personne âgée

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.



Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).



Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.



Je donne de mes nouvelles à mon entourage.



• COMPRENDRE

CANICULE

Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :



Il fait très chaud.



La nuit, la température ne descend pas, ou très peu.



Cela dure depuis plusieurs jours.

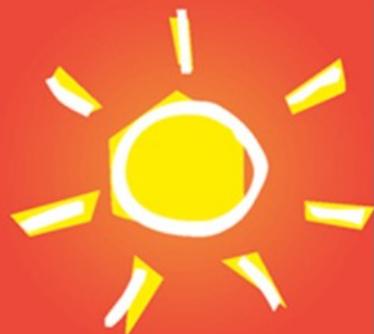
Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le **15**

Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France sur www.meteo.fr

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?
Composez le **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe)
ou consultez www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes



La canicule et nous...

COMPRENDRE ET AGIR

